

CHIDRAC

BULLETIN MUNICIPAL N°1 – Janvier 2022



Chères Chidracoises, Chers Chidracois, Chers administrés,

En cette nouvelle année et pour notre premier bulletin municipal, je tiens à vous faire part de ma détermination à dynamiser notre commune. Si l'avenir doit être notre fil conducteur, il est nécessaire d'absorber le poids du passé. En effet pour entreprendre les projets indispensables à la commune, cela a nécessité une gestion rigoureuse et des décisions inévitables au redressement financier de notre village (faits présentés lors des 2 réunions publiques organisées). Je regrette cette situation car elle pèse et va encore peser sur notre imposition. Ma satisfaction à ce jour est d'être parvenu à un taux de taxe foncière très nettement inférieur à une mise sous tutelle tout en restant dans le taux moyen départemental.

Notre travail nous permet maintenant d'envisager l'avenir plus sereinement avec toujours le même objectif, faire de CHIDRAC un village où il fait bon vivre.

Je tiens à remercier mon équipe municipale, élus et personnels, pour leur participation active et décisive à ce redressement. L'implication des agents techniques tout au long de l'année dans les travaux nous a permis de réaliser de réelles économies.

Je remercie également chaleureusement toutes nos associations pour le dévouement et l'ouverture aux autres dont vous faites preuve pour l'animation de notre commune. Je suis toujours très heureux d'être à vos côtés et je peux vous assurer du soutien de l'ensemble du conseil municipal.

*Je tiens, pour finir, à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et à vous présenter, au nom du conseil municipal ainsi que du personnel communal tous **nos meilleurs vœux pour l'année 2022.***

Patrick KINDT, Maire de Chidrac

Meilleurs Vœux

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 1	Commission Urbanisme	Page 5
Conseil Municipal, Personnel Communal	Page 2	Commission TRAVAUX	Page 6
Commission Finances et Budget	Page 3	Commission SECURITÉ	Page 6
SIVOM de la COUZE PAVIN	Page 4	Commission Solidarité, Animations	
SICTOM des COUZES	Page 4	et Vie Associative	Pages 7 à 9
Tarif location des salles Communales...	Page 4	Commission École	Pages 10 à 11
		Infos pratiques	Page 12



Si vous souhaitez l'envoi numérique des prochaines éditions du bulletin municipal, merci de contacter la mairie par mail afin que nous prenions en compte votre demande.

CONSEIL MUNICIPAL



COMMISSIONS

- **Appel d'offres** : Patrick KINDT, Thierry DIONNET, Maxime PERON, Eddy DEFROCOURT.
- **Finances – Budget** : Patrick KINDT, Thierry DIONNET, Carmen MORENO, Marie-Thérèse BALDUCCI, Maxime PERON.
- **Elections** : Patrice GUILHOT.
- **Travaux, Voirie et Service Technique** : Jean-Paul PARRAIN, Frédéric MANGANE, Patrice GUILHOT, Patrick ROCCAZZELLA, Maxime PERON.
- **École** : Patrick KINDT, Thierry DIONNET, Séverine PORTE, Maxime PERON, Eddy DEFROCOURT, Frédéric MANGANE, Marie-Paule HERMET.
- **Solidarité, Vie Associative et Animations** : Audrey FABRE, Séverine PORTE, Eddy DEFROCOURT, Catherine SZEZUREK, Marie-Paule HERMET.
- **Urbanisme, Environnement et Gestion Foncière** : Thierry DIONNET, Jean-Paul PARRAIN, Carmen MORENO, Marie-Thérèse BALDUCCI, Marie-Paule HERMET.
- **Sécurité** : Patrick KINDT, Thierry DIONNET, Patrice GUILHOT, Frédéric MANGANE, Séverine PORTE.

PERSONNEL COMMUNAL

Roland BABUT et Patrick RODDE
Service Technique



Céline ADMIRAT et Laurette PARRAIN
Service Administratif



Marie-Thérèse BALDUCCI et Delphine MICOL
Personnel de cantine



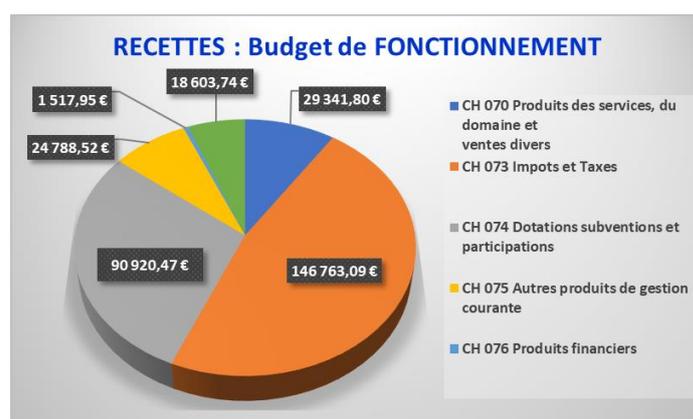
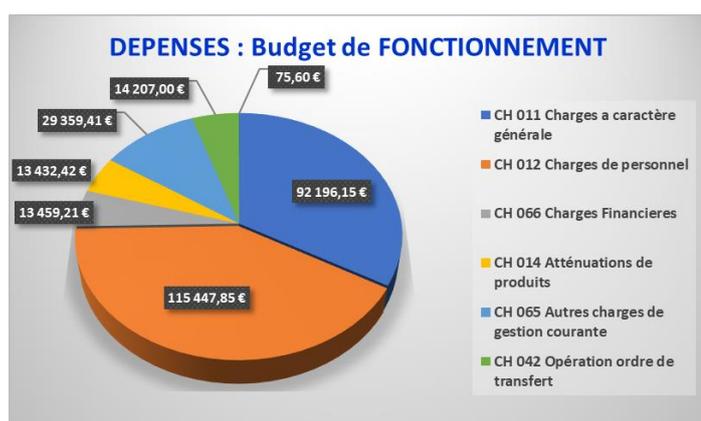
COMMISSION FINANCES ET BUDGET

RAPPEL : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 à CHIDRAC

- Taxe d'habitation : 9,28%
- Taxe foncière (Bâti) : 39,45%
- Taxe foncière (non Bâti) : 60,15 %

BUDGET de FONCTIONNEMENT 2021 pour la COMMUNE

(1^{ère} année complète sous la gestion de la nouvelle Municipalité)



DEPENSES de FONCTIONNEMENT

278 177,64 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT

311 985,57 €

La section **INVESTISSEMENT DEPENSES** et **RECETTES** du budget 2021 s'équilibre à : **253 057,00 €**.
grâce au report de recette de l'année 2020.

Remarque : Pas de nouveau projet d'investissement lancé en 2021 pour la Commune.

Informations sur les Emprunts en cours

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
INTERETS	7 590,00 €	6 183,00 €	5 796,00 €	5 438,00 €
CAPITAL	276 952,00 €	31 017,00 €	18 205,00 €	19 499,00 €
PRÊT 1 AN		90 000,00 €	82 000,00 €	
TOTAL	284 542,00 €	127 200,00 €	106 001,00 €	24 937,00 €

(*) **Renégociation des prêts en 2021.**



(*) *La renégociation des prêts en 2021 a permis de "lisser" la dette de la commune sur un nombre d'années plus important ce qui nous permet d'avoir des échéances annuelles plus en relation avec nos budgets de fonctionnement et d'investissement.*

SIVOM DE LA COUZE PAVIN

BUDGET du SIVOM de la COUZE PAVIN 2021

(Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples)

Président : Frédéric MANGANE

- Dépenses et Recettes de fonctionnement : Budget 2021 équilibré à **43 326,50 €**.
- Dépense et Recette d'investissement : Budget 2021 équilibré à **24 023,00 €**.

SICTOM DES COUZES – LES DÉCHETS

À Chidrac, la collecte d'ordures ménagères et la collecte de recyclage se font toutes les deux le mercredi. Nous vous demandons de bien vouloir ramasser vos bacs une fois vidés, ceci évitant la gêne de la circulation ainsi que les désagréments olfactifs et d'hygiène. Depuis le 1^{er} mai 2021, les consignes de tri sont simplifiées et nous recyclons encore plus. Nous vous félicitons pour cette démarche essentielle pour notre environnement.

Vous avez également à disposition deux **bacs à verres** sur la commune : un, à proximité du multiple rural, Rue des Gours, l'autre en bas de la rue des Vernades. Un **bac de recyclage des textiles** est aussi positionné en bas de la Rue des Vernades (à proximité de la caserne des pompiers), vous pouvez y déposer les vieux vêtements, lingerie, mais aussi linge de maison, nappes, draps, et également chaussures.

La déchetterie la plus proche est celle de Montaigut le Blanc. Vous trouverez les informations sur leurs horaires d'ouverture en dernière page du bulletin municipal.

TARIF LOCATION des salles communales

TARIF SALLE DES FÊTES (Capacité 100 places assises)		
	Mai à Octobre	Novembre à Avril
Habitant de Chidrac	150€	
Habitant Extérieur	350€	400€
Associations Communales	Gratuité 2 fois puis	
	150€	200€
Associations communes voisines (Tourzel, St Vincent, St Cirques)	150€	200€
Associations extérieures à but lucratif	350€	400€
Associations extérieures à but non lucratif	250€	300€
École	Sur délibération du conseil municipal	
Entreprises	450€	500€
TARIF SALLE DES ASSOCIATIONS (Capacité 20 places assises)		
Associations Communales	Gratuit	
Associations communes voisines (Tourzel, St Vincent, St Cirques)	20€	
Associations extérieures	30€	

COMMISSION URBANISME – Règles d'urbanisme

Conseils pour vos démarches administratives

Vous avez un projet de construction, de modification ou de rénovation d'un bâtiment ?

Vous devez demander une autorisation en Mairie.

Quelle demande d'autorisation pour quels types de travaux ?



LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est exigé pour tous les travaux qui consistent à :

- Créer une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m² pour une nouvelle construction
- Créer une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 40 m² en extension pour les terrains situés en zone urbaine du PLU et à 20 m² pour les terrains situés dans les autres zones du PLU
- Créer une extension de 20 à 40 m² ayant pour effet de porter la surface totale de plancher à plus de 150 m²
- Modifier la structure porteuse ou la façade en cas de changement de destination du bâtiment.

Le recours obligatoire à un architecte, à l'exception des constructions à usage agricole, est fixé à 150 m².

Le délai d'instruction des permis de construire est de 2 mois pour les maisons individuelles et de 3 mois pour toute autre construction. Il est de 1 mois pour les déclarations préalables. Ce délai peut être prolongé d'1 mois si le projet se situe dans le périmètre de protection d'un site ou édifice classé et de 4 mois pour un Etablissement Recevant du Public (ERP). Les autorisations accordées ont une durée de validité de 3 ans. Ce délai peut être prorogé de 2 mois avant la date d'expiration.



D'autres autorisations peuvent faire l'objet d'une demande :

- Le permis d'aménager lors de la division d'un terrain en plusieurs lots à bâtir dès lors que l'opération comprend la création de voies, d'espaces ou d'équipements communs.
- Le permis de démolir.
- La pose d'enseigne, conformément au nouveau Règlement local de publicité.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Cette formalité est obligatoire pour la réalisation d'aménagements de faible importance :

- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction : porte, fenêtre, ravalement de façade, velux, toiture, panneaux solaires, etc...
- Construction d'un garage ou abri de jardin entre 5 et 20 m², surélévation, véranda, pièce supplémentaire, transformation d'un garage en pièce d'habitation. Les constructions de moins de 5m² ne font pas l'objet de formalités mais doivent être conformes aux règles du PLU.
- Construction d'une piscine.
- Installation d'une clôture ou d'un portail.

À savoir

Les haies ne sont pas soumises à autorisation. Elles doivent être plantées au minimum à 2m de la limite séparative pour celles dont la hauteur dépasse 2m, et 50cm pour les autres plantations.

À retenir ...

Avant tout dépôt de dossier, renseignez-vous en mairie et consultez la commission urbanisme pour vos avant-projets pour éviter les demandes de pièces complémentaires et les rejets qui font perdre du temps et prolongent les délais.

COMMISSION TRAVAUX



Cette commission travaille en étroite collaboration avec les services techniques. Elle veille à ce que l'entretien des voiries, bâtiments et espaces verts soit assuré.

Son rôle est de valider et présenter les dossiers de travaux, de faire des choix techniques, budgétaires. Elle est également force de proposition pour tous les travaux qui lui sembleraient nécessaires d'engager.

Au dernier conseil municipal, nous avons voté à l'unanimité la mutualisation des services techniques avec la commune de St Cirgues sur Couze.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Travaux de rénovation dans un logement social.
- Destruction de la marche gauche de la salle des fêtes.
- Pose d'un plexiglass sur le tableau d'affichage.
- Réparation des dossiers de chaises de l'école.
- Modification de la cour du centre de loisirs.
- Pose de stores à l'intérieur de la cantine.
- Travaux de collecte des eaux pluviales Rue du Fort.
- Remplacement radiateurs école et salle des fêtes.
- Matérialisation de l'arrêt du bus scolaire.
- Marquage des places de stationnement.
- Marquage des passages piétons.
- Installation du défibrillateur à l'extérieur de la Mairie.

TRAVAUX A VENIR

- Seconde partie des travaux de la salle des fêtes. (février 2022)

TRAVAUX À L'ÉTUDE

- Electricité de l'église.
- Revêtement chemins communaux.
- Haie du cimetière.
- Parking cimetière et zone déchets verts.
- Réfection du toit du préau et de l'ancien centre de loisirs.
- Isolation des bâtiments communaux.
- Remise en état du terrain rue des escargots.

COMMISSION SECURITÉ

Pour la nouvelle commission sécurité, l'année 2022 sera une année de réflexion et de prise de décisions.

A ce jour le constat est clair, le croisement des voitures dans les rues principales est problématique, la vitesse par endroit reste trop élevée, la multiplication légitime du nombre de voitures par foyer rend le stationnement de plus en plus difficile.

Ce constat fait, la mise en place d'un sens de circulation à travers notre village reste une piste fortement envisagée par l'équipe communale.

Dès le mois de février notre commission commencera à travailler sur ces différents thèmes pour aboutir nous l'espérons vers des propositions concrètes avant la fin de l'année.

Pour susciter la plus grande adhésion à nos futurs projets, nous souhaitons associer des Chidracois(es) volontaires lors de nos prochaines réunions de travail.

Nous appelons les habitants à faire preuve de civisme et de respect du code de la route particulièrement concernant la vitesse et les stationnements gênants. Il est également rappelé qu'il est strictement interdit de stationner devant les poteaux incendie et toutes les voies doivent être libres d'accès.

En projet :

La Commission Sécurité a pour projet en 2022 de faire l'acquisition d'un radar pédagogique si le dossier de demande de subvention nous est accordé.

COMMISSION SOLIDARITÉ, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

Cette commission peut intervenir dans tous les projets municipaux intégrant un volet social.

Les domaines d'intervention peuvent aussi bien porter sur des sujets tels que le logement, la vie des seniors, la jeunesse, la culture ... Elle entretient des liens étroits avec les organismes permettant de proposer de l'aide ou du soutien dans tous les domaines cités ci-dessus et bien plus en fonction des besoins.

Elle a aussi pour ambition de valoriser l'engagement bénévole et les initiatives locales raison pour laquelle elle travaille avec les associations communales car elles permettent indéniablement de renforcer les liens sociaux.

Concernant le volet animations, elle définit, organise et participe à des actions telles que la distribution des paniers garnis pour la fête des grands-mères ou bien encore l'organisation du Critérium du Dauphiné d'Auvergne.

SOLIDARITÉ

- Création du registre des personnes vulnérables : 81 personnes recensées, 30 inscriptions volontaires.

Ce registre a pour but de maintenir le lien avec les personnes qui le souhaitent. Les conseillers rattachés à la commission les contactent régulièrement en cas d'alerte canicule, plan grand froid, de confinement, de campagne de vaccination ...

- Paniers garnis offerts à l'occasion de la fête des grands-mères en mars 2021.

- Adhésion de la commune au **FREE PASS 2021/2022** pour les 11-20 ans (accès à des réductions et bons d'achat).



ÉTAT CIVIL 2020-2021

La commune est heureuse d'accueillir six petits bouts en 2020 et 2021. Nous avons également célébré un mariage en 2020, nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés ! Nous avons aussi perdu 9 Chidracoises et Chidracois, le conseil municipal et le personnel communal, présentent toutes leurs condoléances aux familles.

En conformité avec la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD), nous ne publions plus dans le bulletin municipal les noms des enfants nés, des personnes mariées ou décédées.

COMMISSION SOLIDARITÉ, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

ASSOCIATIONS

Les associations communales sont au nombre de 6. Nous interagissons régulièrement ensemble, ceci nous permet de réévaluer le soutien matériel et financier que nous pouvons leur apporter. C'est d'ailleurs dans cette optique, que nous avons délibéré en octobre dernier pour une subvention égale à chaque association communale : 350€ par association. Nous leur accordons aussi la gratuité de la salle des fêtes deux fois par an ainsi que la gratuité de la salle des associations. Nous soutenons également leurs manifestations et leur engagement à travers nos supports de communications.



APE Les P'tits Loups de la Couze
Vanessa PERON – Présidente
06.99.42.35.21

Amicale des Sapeurs-Pompiers
Laetitia TRINCAL – Présidente
06.30.25.11.39.



AAPPMA "La truite de la Vallée"
Régis HONAJZER – Président
06.89.33.16.01.



Comité des Fêtes de Chidrac
Audrey FABRE – Présidente
06.80.68.70.58

Société de Chasse
Pascal TOURNADE - Président
06.31.32.01.89.



Entente sportive de la Couze Pavin
Jean-Paul PARRAIN – Président
06.30.97.25.98.

CENTRE DES LOISIRS

L'accueil de loisirs offre une diversité d'activités à vos enfants afin de s'épanouir chaque jour un peu plus de manière ludique. Ce centre à une **capacité d'accueil de 20 enfants** : 8 places de 3 à 5 ans et 12 places de 6 à 11 ans.

Horaires d'ouverture : Du Lundi au Vendredi pendant les vacances et tous les mercredis **7h30 à 18h**.

Fermeture : mois d'août et vacances de Noël.

Inscription : via le « Portail Familles » en vous connectant sur enfancejeunesse.capissoire.fr ou
Téléphone : 04.73.54.09.99.

Mail : alsh-chidrac@capissoire.fr



Myriam

RAM (RELAJ PETITE ENFANCE)

Le RAM propose des ateliers d'éveil (motricité, cuisine, balade...). Ces ateliers sont destinés aux assistantes maternelles, accueillants familiaux et gardes à domicile. Myriam Berne (gestionnaire relais petite enfance) vous accueille sur inscription, tous les lundis de 9h30 à 11h30 à l'espace multiculturel (salle espace jeunes 1^{er} étage). Inscriptions au 0473558742 ou ram-champeix@capissoire.fr. Permanences à l'espace multiculturel tous les vendredis avec ou sans rendez-vous de 8h30 à 12h sauf pendant les vacances scolaires.

ESPACE JEUNES CHAMPEIX-CHIDRAC

Pour les jeunes, dès l'âge de 11 ans, un « espace jeunes » est mis en place à l'Espace Multiculturel situé rue de la Pélinaire (entre la caserne des pompiers et la salle des fêtes).

Adhésion = 1€ et vous permet de venir toute l'année scolaire à l'espace jeunes de Chidrac sur les horaires dédiés (mercredi, vendredi de 17h à 18h45 et samedi selon la programmation).

Inscription : par mail, par Facebook ou directement à l'espace jeunes.

Animateur Mathieu MAZERT :
accueiljeunes-champeix@capissoire.fr
Tél : 04 73 96 76 14 ou 06 32 97 14 09



Mathieu

ANIMATIONS

- La **BIBLIOTHEQUE** : 4 500 ouvrages.
Permanence assurée par :
 - Elisabeth : **chaque dernier samedi du mois de 9h30 à 11h30** et ce, à partir du **29 janvier**.
 - Patrick : **tous les mardis de 9h à 11h à partir du 1^{er} février**.
 - Roxanne : **tous les jeudis des semaines impaires de 14h à 16h à partir du 3 février**.
- Organisation du passage de la course cycliste « **Critérium du Dauphiné Auvergne-Rhône Alpes** »
- Mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation de **cours de gymnastique**
- Mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation de **cours de Qi Shen Zen**
- Cérémonie du 11 novembre
- Paniers garnis à l'occasion de la fête des grands-mères.

ANNUAIRE des COMMERCES et ENTREPRISES COMMUNALES

Toujours engagée auprès des entreprises, commerçants, artisans et agriculteurs de Chidrac, la municipalité a souhaité les mettre en lumière en valorisant leur travail et savoir-faire à travers cet annuaire actualisé des entreprises. Forte de cette vitalité économique, puisque 3 entreprises ont vu le jour sur notre commune ces 6 derniers mois, l'édition 2021 de l'annuaire des entreprises se veut être un moyen d'affirmer l'un des nombreux atouts de la commune.

Vous créez une nouvelle entreprise ?

N'hésitez pas à contacter la mairie afin d'apparaître sur nos supports de communication.

ACTIVITÉ	NOM	TELEPHONE	ADRESSE
BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR	Le Clos	04.73.96.99.15	20 Rue des Gours
PIZZERIA	Le Clos	04.73.96.99.15	20 Rue des Gours
COIFFURE MIXTE	Laety Style	04.73.96.92.31	Place de la Barreyre
ÉPICERIE BAR TABAC PRESSE	Casa Carlos Et Babeth	04.73.71.12.94	22 Rue des Gours
BOULANGERIE PATISSERIE	Le P'ti Mitron	04.73.71.13.67	Rue des Gours
PLATRIERIE PEINTURE	Ent. David Fouillit	06.61.52.33.78	2 Ter Route d'Issoire
MENUISERIE PLAQUISTE	Ent. Alain Luzurier	06.20.44.12.18	10 Rue du Fort
CARRELAGE AÉROGOMMAGE	Ent. Damien Bernardino	06.82.88.02.51	1 Rue de la Gironne
MAÇONNERIE COUVERTURE	Ent. Ana Gomez	04.73.71.11.16	Route de Chouannet
TAXIDERMISTE	Ent. Geoffrey Meallet	06.76.57.24.45	22 Rue des Vernades
COUTURIÈRE	Les Aiguilles De Débora	06.24.15.20.87	Rue du Bief
CÉRAMISTE	Mc Terra	06.87.48.90.76	12 Rue du Fort
MÉCANIQUE CARROSSERIE	Cliniqu'auto	06.42.16.86.81	2 Chemin de Panthieux
MÉTALLERIE CHAUDRONNERIE	Ferjack	06.71.14.92.99	2 Rue des Gours
MÉTALLERIE CHAUDRONNERIE	Magaud Chaudronnerie	07.81.80.47.38	Rue des Verdiers
DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE	Roxanne Zede	06.13.99.39.78	Rue du Péage
COACH COMPORTEMENTALISTE CANIN	My Pet and Me	07.63.56.36.75	Rue du Fort
DÉRATISATION-DÉSINSECTISATION	DADOU Anti-nuisibles	06.67.30.98.51	Rue des Vernades
RETOUCHEUSE, FABRICATION ARTISANALE	K.E.L Sandra Rodde	06.84.37.92.26	2 Bis du Fort
ORCHESTRE MUSETTE VARIÉTÉ	Michel Chevarin	06.48.05.85.36	12 Rue des Escargots
AGRICULTEUR	Christophe Maffre	-	Le Verdier
AGRICULTEUR	GAEC Parrain Père et fils	-	Rue de l'Ancien Lavoir
AGRICULTEUR	David Olivier	-	8 Rue des Rivaux
AGRICULTRICE	Martine Olivier	-	8 Rue des Rivaux

COMMISSION ÉCOLE

Il existe un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre les communes de CHIDRAC, ST CIRGUES et TOURZEL. En milieu rural, il est courant de créer ce type de regroupement afin de pallier aux fluctuations de la population scolaire, ceci permettant le maintien de nos écoles et de leur personnel. La convention signée le 11/12/2020 entre les 3 communes permet désormais de répartir les charges et les frais de fonctionnement au prorata du nombre d'élèves.



Le 1er septembre 2021 a eu lieu la rentrée scolaire dans des conditions encore très particulières. Les mesures liées au Covid-19 ont obligé parents, enfants et enseignantes à respecter les normes exigées par l'Etat. Grâce aux efforts de tous et malgré ces bouleversements constants, chacun a su trouver sa place dans le respect des règles demandées. La vie scolaire a repris dans de bonnes conditions et les élèves sont aujourd'hui répartis de la façon suivante dans les 2 écoles :

ÉCOLE DE ST CIRGUES

- Effectif : **47 élèves** (dont 22 élèves de Chidrac), de la petite section au CP.
- L'équipe enseignante se compose de :
Delphine JAVION, institutrice des classes de Petite et Moyenne Section. Elle est accompagnée par **Cécile ROLAND**, ATSEM.

Isabelle POMEL, institutrice des classes de Grande Section et CP, est également la directrice de l'école. Elle est accompagnée par **Kerian**, volontaire en service civique.



Delphine



Cécile



Isabelle



Kerian

ÉCOLE DE CHIDRAC

- Effectif : **44 élèves** (dont 18 de Chidrac),
- Du CE1 au CM2,
- L'équipe enseignante se compose de :
Béatrice DA CRUZ, directrice et institutrice des classes de CE1 et CE2.

Carine BABUT institutrice des classes de CM1 et CM2.



Béatrice



Carine

À savoir

- Ouverture des écoles : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h15 à 11h30, puis de 13h30 à 16h15.
- Accueil au centre de loisirs de Chidrac géré par l'Agglo Pays d'Issoire : 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 18h30.
- Les repas sont fournis par Etape Auvergne situé à Vergongheon (43). Les deux cantines ont le même prestataire.
- Les tickets cantine sont disponibles en Mairie pour un prix de 3,70 €. (Inscriptions obligatoires par avance)
- Téléphone école de **ST CIRGUES** : **04.73.71.17.81**.
- Téléphone école de **CHIDRAC** : **04.73.71.17.69**.



UNE ÉCOLE DANS LE CHATEAU

Un projet abouti...

Un SIVOM () a été créé le 11 décembre 2020 pour porter ce projet : le **SIVOM d'intérêt scolaire de la Couze Pavin**.*

(*) Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples

Les statuts du SIVOM permettent à d'autres communes de la Vallée de s'associer à tout moment au projet de l'école de la COUZE PAVIN.

***Le projet d'école dans le château se compose de deux parties distinctes :
la partie patrimoniale et la partie groupe scolaire.***

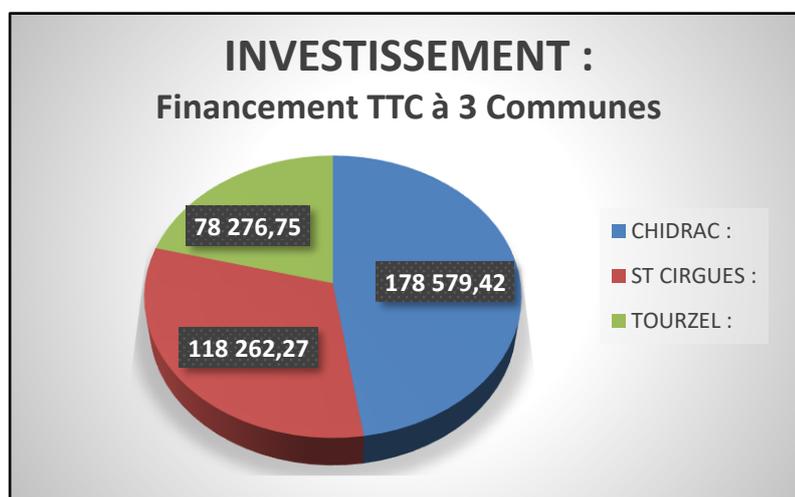
La partie patrimoniale, totalement à la charge de la commune de ST CIRGUES, comprend la restauration des murs, ouvertures, toitures et autre gros œuvre. Cette partie est très fortement subventionnée par des fonds Départementaux, Régionaux, Nationaux et même Européens.

La partie groupe scolaire consiste à créer et aménager une école neuve dans la partie du château déjà restaurée par le projet patrimonial.

Pour un budget prévisionnel de travaux d'environ 1 600 000 € HT subventionné à 80%, le reste à charge sera partagé à **ce jour** entre les 3 communes qui composent le nouveau SIVOM. La part de chaque commune est calculée au prorata du nombre de ses habitants.

DESIGNATION	PAYEUR	HT	TTC	Subvention	Investissement SIVOM
Partie financement SIVOM à 3 Communes	SIVOM	1 583 580,00	1 900 296,00	80,26%	375 118,44

- **CHIDRAC** : 523 Habitants
- **ST CIRGUES** : 349 Habitants
- **TOURZEL** : 231 Habitants



INFOS PRATIQUES

HORAIRES ET CONTACT DE LA MAIRIE

04 73 71 10 63 chidrac.mairie@orange.fr

Lundi : **8h30-12h30.**

Mardi : **8h30-11h30.**

Jeudi : **8h30-11h30.**

Samedi - **Ouverture au public** - Permanence des élus : **9h30-11h30.**

Permanence du Maire : **Lundi : 8h30-11h30 et sur RDV les autres jours.**

Nouvel horaire de l'éclairage public la nuit : **23h00 – 5h00.**

Retrouvez les informations de la commune sur notre site internet :

<https://www.chidrac.fr>

Ou sur Facebook : Chidrac Chidrac

NUMÉROS UTILES

Qui ?	Où ?	Quand ?	Numéro
Trésor Public	3 Bd Léon Blum 63500 Issoire	Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30	04.73.89.15.78
Agence Postale de St Cirgues	Le Bourg 63320 St Cirgues sur Couze	Mardi/Mercredi/Jeudi : 8h30-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 Samedi : 8h00-9h30	04.73.71.13.28
Déchetterie	Rte de Reignat 63320 Montaigut-le-Blanc	Mardi au Samedi 9h-12h et 14h-18h	04.73.96.72.11
Agglo Pays d'Issoire	20 Rue de la Liberté 63500 Issoire	Lundi au Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h	04.15.62.20.00
Gendarmerie	Rte de Montaigut 63320 Champeix	Lundi au Vendredi 8h-12h Sur RDV les après-midis	04.73.89.80.80
Pôle emploi	47 Rue du Huit Mai 63500 Issoire	Lundi au Vendredi 8h30-12h30	3949
CPAM	28 Rue A. Gaillard 63500 Issoire	Lundi au Vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h30	3646

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15	POUR LES SANS ABRIS	115
POLICE SECOURS	17	DISPARITION ENFANT	116
POMPIERS	18	ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISONS	0800 59 59 59	TABAC INFO SERVICE	3989

Dernière minute



DEPLOIEMENT de la FIBRE OPTIQUE À CHIDRAC

90 % des travaux réalisés sur la commune

Testez ou demandez à votre fournisseur si vous êtes éligibles.
Des installations déjà planifiées chez plusieurs d'entre nous.



Création du document : Commission Communication

Ne pas jeter sur la voie publique

Page : 12